UCL Faculté des sciences

SC

GEOG3 Doctorat en sciences (sciences géographiques)

Gestion du programme

CGG Commission de géographie
Responsable académique :N.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans le fascicule "Renseignements généraux" du Programme d'études.

Structure générale du programme

Le grade de docteur en sciences est accessible aux porteurs du grade de licencié en sciences ou d'un diplôme jugé équivalent. Les conditions d'admission et le règlement de doctorat sont disponibles au secrétariat de la Faculté ou aux secrétariats des départements.